

CGV 2026-2027 – Accompagnement Psycho- Corporel Biodynamique

document à compléter et à envoyer par mail à judithmnl@gmail.com

9 Rue Maillard — 19100 Brive la Gaillarde

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/_____ Profession : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse mail : _____

Adresse postale : _____

CYCLE D'ACCOMPAGNEMENT SOUSCRIT

Cycle de 10 séances — 1 séance d'entrée 1h30 + 9 séances de suivi 1h

Tarif : 980€ Modalité de paiement : Paiement en 1 fois (980€) Paiement en 3 fois (3 x 327€)

Mode de règlement : Virement bancaire Espèces

Date de début : ___/___/_____ Date de fin prévue : ___/___/_____

ARTICLE 1 : Nature de l'accompagnement

- L'accompagnement psycho-corporel biodynamique proposé par PILATES NOMADE est une pratique de bien-être qui travaille à l'articulation du corps, de la parole et des approches somatiques.
- Il ne s'agit pas d'une psychothérapie au sens légal du terme, ni d'un acte médical. Il ne se substitue pas à un suivi médical ou psychiatrique.
- Judith Mounal intervient en tant que thérapeute en psychologie biodynamique.

ARTICLE 2 : Format et organisation des séances

- Le cycle comprend 10 séances : 1 séance d'entrée de 1h30 et 9 séances de suivi d'1h.
- Les 10 séances sont planifiées ensemble dès le début de l'accompagnement, pour tout ce qui concerne les reports ou annulation de séance se reporter à l'article 5.
- Le rythme recommandé est d'une séance toutes les deux semaines environ.
- La durée maximale du cycle est de **5 mois** à compter de la date de la première séance.
- Les séances se déroulent en présentiel uniquement, au cabinet de Judith Mounal à Brive-la-Gaillarde. L'adresse est communiquée individuellement à chaque cliente.

ARTICLE 3 : Tarif et modalités de paiement

- Le tarif du cycle est de **980€** pour 10 séances.
- Le règlement s'effectue par virement bancaire ou en espèces : paiement en 1 fois (980€) ou en 3 fois (3 x 327€).

- En cas de paiement en 3 fois, les échéances sont définies conjointement à la signature des présentes CGV.
- Tout impayé non régularisé dans un délai de 15 jours entraînera la suspension des séances jusqu'à régularisation.

ARTICLE 4 : Politique de remboursement

- Les sommes déjà réglées sont non remboursables, quelle que soit la raison.
- En cas de force majeure dûment justifiée (maladie longue sur présentation d'un certificat médical, déménagement hors zone géographique), les échéances **non encore réglées sont annulées**.
- Aucun remboursement ne sera effectué sur les sommes déjà perçues.
- Aucune demande d'annulation de paiement ne pourra être acceptée pour convenance personnelle.

ARTICLE 5 : Annulation et report de séance

- Toute annulation doit être signalée au moins 48 heures avant la séance prévue, par téléphone ou par mail.
- En cas d'annulation dans ce délai, la séance sera **reportée** à une date convenue entre les deux parties.
- En cas d'annulation tardive (moins de 48 heures) ou d'absence sans prévenir, la séance est **due et décomptée du cycle sans possibilité de report**.
- PILATES NOMADE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une séance en cas de force majeure. La séance annulée sera reportée dans les meilleurs délais.

ARTICLE 6 : Renouvellement

- À l'issue du cycle de 10 séances, un nouveau cycle peut être souscrit selon les mêmes modalités, en fonction des disponibilités de Judith Mounal.
- Les conditions de renouvellement sont discutées conjointement en fin de parcours.

ARTICLE 7 : État de santé

- La cliente s'engage à informer Judith Mounal de tout changement significatif dans son état de santé en cours d'accompagnement (maladie, traitement, hospitalisation, grossesse ou autre).
- L'accompagnement psycho-corporel biodynamique ne se substitue pas à un suivi médical ou psychologique. La responsabilité de PILATES NOMADE ne saurait être engagée en cas d'omission de la part de la cliente.
- En cas de doute sur la compatibilité de l'accompagnement avec l'état de santé de la cliente, PILATES NOMADE se réserve le droit de demander un avis médical préalable.

ARTICLE 8 : Confidentialité et protection des données

- PILATES NOMADE s'engage à respecter la confidentialité de l'ensemble des informations partagées dans le cadre des séances d'accompagnement.
- Conformément au RGPD, les données personnelles collectées sont utilisées exclusivement dans le cadre de l'accompagnement et ne sont pas transmises à des tiers.
- La cliente peut demander à tout moment la communication, la rectification ou la suppression de ses données personnelles.

ARTICLE 9 : Droit à l'image

- Aucune photo ni enregistrement ne sera réalisé dans le cadre des séances d'accompagnement individuel.

ARTICLE 10 : Litiges

- En cas de litige entre la cliente et PILATES NOMADE, une solution amiable sera privilégiée.
- Aucune condition particulière ne peut prévaloir sur les présentes CGV sauf accord écrit de PILATES NOMADE.

En signant ces CGV, vous vous engagez à respecter l'ensemble des dispositions ci-dessus et à régler les échéances définies à l'inscription.

Signature de Judith Mounal :

Fait à Brive-la-Gaillarde, le

___ / ___ / _____

Pilates Nomade — Siret : 853 250 355

Signature de la cliente :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Pilates Nomade — Siret : 853 250 355 — tél : 06 22 37 08 56